

Vénissieux, le 27 janvier 2023

## **POINT SUR LE PROJET DE PLAN DE RETOURNEMENT POURSUITE DE LA PÉRIODE D'OBSERVATION**

**BOOSTHEAT (FR0011814938 / ALBOO), acteur industriel français de l'efficacité énergétique, dévoile les grandes lignes de son projet de plan de retournement présenté ce 26 janvier 2023 devant le Tribunal de Commerce de Lyon.**

**Ce projet confirme la nouvelle orientation stratégique de l'entreprise, autour d'une activité de bureau d'études, et doit permettre à BOOSTHEAT de déployer son expertise dans un cadre élargi et une situation financière assainie.**

**Le projet de plan définitif pourrait être circularisé aux créanciers fin février / début mars 2023, pour une homologation éventuelle par le Tribunal de Commerce fin mars 2023. Ceci mettrait ainsi fin à la procédure de sauvegarde. Dans cette attente, l'administrateur judiciaire s'est désisté de sa demande de conversion en liquidation judiciaire et le tribunal a autorisé la poursuite de la période d'observation.**

**Une prochaine audience est convoquée pour le 29 mars 2023 mais pourrait se tenir avant si le plan de sauvegarde, en cours de préparation par la Société, était en mesure de l'être plus tôt.**

### **I UN PROJET SOLIDE BÂTI EN 3 VOLETS**

À l'audience de ce jour, BOOSTHEAT a présenté les grandes lignes de son projet de retournement de la Société et les prochaines étapes identifiées, la société HBR Investment Group (HBR), et les modalités juridiques et financières de la restructuration de l'activité.

### **UN PROJET DE RELANCE ENGAGÉ AVEC DES ÉTAPES CIBLÉES DÈS LA FIN DE L'EXERCICE 2023**

BOOSTHEAT a rappelé la mise en place de **sa nouvelle organisation en bureau d'études, centrée sur les fondamentaux technologiques de l'entreprise**, autour de deux pôles d'activités :

- L'activité « solutions de compression thermique » protégée par 7 familles de brevets ;
- L'activité « BS3 » son logiciel de pilotage de la performance énergétique.

Pour mener à bien son projet de retournement, BOOSTHEAT bénéficiera de l'appui d'une équipe solide de 13 experts déjà à l'œuvre au sein de l'entreprise, et issue en grande partie de l'ancienne équipe, et d'environ 20 autres personnes en cours de recrutement.

Pour les deux pôles d'activités, les développements menés devront aboutir à la réalisation de « preuve de concept » (POC<sup>1</sup>) sur les marchés explorés afin qu'au terme de l'exercice 2023, BOOSTHEAT puisse nouer des accords de co-développement ou de transfert de technologie pour l'activité compression thermique, ou encore des modèles

---

<sup>1</sup> Proof of concept

économiques spécifiques pour l'activité logicielle (licences, SaaS, contrat fixe ou à l'utilisation ou encore de transfert de technologie). D'ores et déjà, depuis la prise de contrôle de BOOSTHEAT par HBR Investment Group et l'annonce de la perspective de retournement de l'entreprise, des contacts ont repris avec plusieurs partenaires potentiels, notamment aux États-Unis/Canada avec des marques d'intérêts fortes pour la technologie de compression thermique de BOOSTHEAT. À noter qu'HOLDIGAZ, partenaire et ancien actionnaire de BOOSTHEAT, a accepté de suivre l'aventure en cédant ses créances à HBR Investment Group avec clause de retour à meilleure fortune démontrant ainsi son intérêt fort toujours persistant pour la technologie de BOOSTHEAT.

## **L'APPUI D'UN ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE AU CAPITAL, EXPERT DES STRATÉGIES DE RETOURNEMENT**

En parallèle, la société a confirmé au Tribunal que la société HBR Investment Group était désormais, à sa connaissance, le 1<sup>er</sup> actionnaire de BOOSTHEAT avec 21,23% du capital et des droits de vote de BOOSTHEAT<sup>2</sup>.

Pour mémoire, HBR Investment Group détient aujourd'hui une trentaine de participations directes et indirectes, basées partout dans le monde et avec des profils et des tailles diverses. Au fil des années, HBR Investment Group est devenu un spécialiste du retournement d'entreprises en difficulté, majoritairement cotées en bourse (Cybergun, Verney-Carron, Néovacs, Pharnext).

Dans le cadre de son projet de retournement, HBR Investment Group apportera à BOOSTHEAT des moyens financiers, ses compétences et son savoir-faire, et au besoin ses capacités de production industrielle détenues au travers de ses participations, pour accompagner cette relance vers le succès.

Depuis le 6 décembre 2022, un nouveau conseil d'administration a été nommé au sein duquel siègent des administrateurs proposés par HBR (MM. Brugière, Hallo et Couraud) et des administrateurs historiques qui ont fait le choix de poursuivre leur mandat pour accompagner BOOSTHEAT dans sa nouvelle stratégie (Mmes Zimmer, Maestroni et Montfort). À cette occasion, M. Hugo Brugière, Président d'HBR Investment Group, a été nommé Président Directeur Général de BOOSTHEAT.

## **UN SITUATION FINANCIÈRE ASSAINIE ET UN FINANCEMENT SÉCURISÉ POUR MENER À BIEN LE NOUVEAU PROJET D'ENTREPRISE**

**BOOSTHEAT a rappelé son projet de restructuration financière** menée auprès de ses créanciers bancaires et obligataires (au total 18 M€) via l'abandon partiel ou total de leurs créances ou la cession de celles-ci à HBR Investment Group pour un montant symbolique contre clause de retour à meilleure fortune. L'accord des banques sur l'abandon de leurs créances reste soumis à l'homologation du plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Lyon. À date, la société a fait état au Tribunal d'une trésorerie disponible de près d'1 M€.

---

<sup>2</sup> Cf communiqué du 16 janvier 2023

À noter que BOOSTHEAT entend réduire également ses charges fixes et a demandé au juge commissaire lors d'une audience du 19 janvier 2023 l'autorisation de réorganiser les baux de ses locaux à Lyon pour adapter sa structure industrielle à sa nouvelle taille, pouvant ainsi générer une économie annuelle de 450 K€<sup>3</sup>.

**Les moyens financiers nécessaires pour financer la période d'observation et la mise en œuvre du retournement projeté sont estimés à environ 7,9 M€ jusqu'à fin 2023** (dont 5,9 M€ de coûts de fonctionnement et 0,9 M€ pour la restructuration de la dette hors les rachats de créances financés directement par HBR).

**Le projet de retournement sera financé par recours à la ligne de financement en fonds propres existante** (pouvant aller jusqu'à 26,5 M€ au total couvrant par la même tous les besoins nécessaires) par un apport en compte courant d'associé par HBR Investment Group de 500 K€ avant fin février 2023 (demande d'enrôlement en cours devant le juge commissaire<sup>4</sup>) et par d'éventuels signatures de partenariats industriels et de recherche. En toute hypothèse, le financement de la Société sera garanti par HBR Investment Group dans la limite de 10 M€.

**Pour financer la période d'observation**, BOOSTHEAT a déjà procédé à un premier tirage de 500 K€ sur sa ligne de financement en fonds propres existante par émission d'obligations remboursables en actions (ORA). Un deuxième tirage d'un montant d'1 M€ devrait intervenir sous 1 mois à compter du premier tirage. Enfin, HBR Investment Group a déjà apporté 500 K€ en compte courant (et 500 K€ seront en outre apportés à la mise en route du projet de retournement comme évoqué plus haut)<sup>4</sup>.

**BOOSTHEAT est confiant dans la solidité du projet de plan de retournement qui a été présenté au Tribunal de Commerce de Lyon et continuera à informer le marché de toute évolution de la situation.**

A l'issue de cette audience au tribunal, **Hugo BRUGIERE, Président Directeur Général de BOOSTHEAT**, déclare :  
*« Je suis heureux que nous ayons pu être autorisé à présenter les grandes lignes de notre plan de retournement au Tribunal, signe du sérieux de notre projet et de notre équipe. BOOSTHEAT a un potentiel colossal, confirmé par les récentes marques d'intérêt que nous avons reçu dans le cadre de la première présentation faite au Tribunal. Nous sommes plus mobilisés que jamais pour sortir maintenant très rapidement de cette mauvaise période et confirmer l'essai autour de ce beau projet et de l'extraordinaire équipe que nous avons. »*

## **I PROCHAIN RENDEZ-VOUS FINANCIER**

Il est rappelé que le Conseil d'administration de BOOSTHEAT a convoqué une Assemblée générale mixte des actionnaires le 9 février 2023 à 17h30 au 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150)<sup>5</sup>.

L'ordre du jour est disponible ici : <https://www.boostheat-group.com/fr/le-monde-de-l-actionnaire/assemblees-generales>

<sup>3</sup> Cf communiqué du 20 janvier 2023

<sup>4</sup> Cf communiqué du 20 janvier 2023

<sup>5</sup> Cf communiqué du 5 janvier 2023

À cette occasion, les actionnaires seront notamment invités à se prononcer sur la ratification des nouveaux administrateurs (Messieurs Hugo Brugière, Baudouin Hallo et Emmanuel Couraud) et à autoriser le Conseil d'administration à opérer sur les titres de la Société pour les besoins des opérations financières.

\* \* \*

**Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur**

<https://www.boostheat-group.com/fr/>

### **À PROPOS DE BOOSTHEAT**

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT a installé son siège social, son centre de recherche et son site industriel à Vénissieux, en région lyonnaise (bassin historique de l'industrie HVAC\*). La Société est cotée sur Euronext Growth à Paris, (ISIN : FR0011814938).

\* Heating, ventilation and air-conditioning, soit chauffage, ventilation et climatisation en français.

---

### **| CONTACTS**

#### **ACTUS finance & communication – Anne-Pauline PETUREAUX**

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

#### **ACTUS finance & communication – Serena BONI**

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)